

Certificat en Economie-Gestion

Diplôme propre à l'Institut Catholique de Paris

Publics concernés

Ce certificat est un complément de formation aux enseignements des Licences mention Sciences Sociales et mention Droit de l'ICP. Il offre aux étudiants la possibilité de compléter et de valoriser leur parcours de licence en approfondissant certaines notions d'Economie et de Gestion, tout en envisageant l'intégration dans des écoles de commerce en admission parallèle ou en Master Economie-Gestion.

Compétences acquises

Les compétences acquises dans le domaine de l'économie et de la gestion permettent de mieux comprendre l'environnement économique dans lequel un futur manager devra évoluer. Ce projet a pour objectif de fournir aux étudiants une formation suffisante afin de leur donner la possibilité de présenter les concours en admission parallèle pour les écoles de commerce (type concours Passerelle 2, Tremplin), ainsi que d'optimiser leur dossier de candidature pour des Masters spécialisés en Economie-gestion.

Poursuite d'études

- Ecoles de commerce : EM Lyon, ESSEC, KEDGE Business School (BEM et Euromed Management) ; Néoma Business School (Reims MS et Rouen BS) ; ICN Business School ; ESC Grenoble ; EDC Paris ; EM Normandie ; EM Strasbourg ; ESC Dijon ; ESC La Rochelle ; ESC Montpellier ; ESC Pau ; ESC Rennes ; ESC Troyes ; Novancia ; Telecom Ecole de Management
- Masters spécialisés en Economie-gestion.

Les +

- Renforcer le diplôme de Licence par une formation complémentaire : Licence Sciences sociales, parcours Sciences économiques et Politique (diplôme d'état) + Certificat Economie-Gestion ou Licence Droit, parcours Droit public Science politique + Certificat Economie-Gestion
- Cette formation vise à faciliter l'accès des étudiants en écoles de commerce et Masters en Economie-Gestion.

Rythme de la formation

Les enseignements se déroulent sur deux années. Le Marketing, la gestion et l'anglais sont dispensés en L2 semestre 4 et l'économie, le droit, le TAGE-MAGE, la synthèse de dossier sont dispensés en L3 semestre 6.

Les enseignements prennent la forme de conférences de méthode alliant cours magistraux, exercices, présentations orales, études de cas. Chaque matière fait l'objet d'une épreuve écrite ou d'une épreuve orale. Les aptitudes et l'acquisition des connaissances sont évaluées par un contrôle continu.

L'étudiant est reçu au Certificat s'il obtient une note moyenne au moins égale à 10 sur 20. Le Certificat est délivré avec la mention Assez-bien si l'étudiant obtient au moins 12/20, Bien s'il obtient 14/20 et Très bien s'il obtient au moins 16/20. Une seule session d'examen est organisée.

Admission

- Candidature hors Parcoursup
- Filière sélective : l'admission se fait sur dossier.
- Avoir validé une L1 Sciences sociales et économiques ou Droit (60 ECTS)

Frais de scolarité*

1 010 € pour les étudiants de l'ICP ; 1 520 € pour les étudiants extérieurs à l'ICP.

*tarifs 2021-2022

Enseignements

Les enseignements proposés dans cette formation visent à aider les étudiants à préparer des épreuves des concours d'entrée aux écoles de commerce. A travers eux, les étudiants renforcent leurs connaissances en Economie-Gestion, de manière à pouvoir appréhender avec aisance l'ensemble des cours de Master dans ces disciplines.

Pour la L2

1. Marketing (20h)

Objectif de l'épreuve : tester la capacité du candidat à raisonner sur une approche marketing de l'entreprise. L'épreuve est conçue pour mettre en avant les capacités de réflexion et non pour mesurer des connaissances techniques.

Nature de l'épreuve : QCM (45 minutes)

2. Gestion (24h)

L'épreuve requiert des connaissances acquises dans les disciplines suivantes : comptabilité générale, gestion budgétaire, gestion des coûts, analyse financière.

Nature de l'épreuve : QCM (45 minutes)

3. Anglais (18h)

L'épreuve consiste en un test (QCM 1h15) comprenant : grammaire, structures et usages, et compréhension d'un texte écrit. Il s'agit de mesurer le niveau de connaissance opératoire de l'anglais. Sont évaluées les capacités linguistiques fondamentales : aptitude à l'expression, capacité à la structuration du message ; la compréhension écrite : capacité à appréhender un message écrit.

4. Tague-Mage (8h)

Il se présente sous la forme d'un questionnaire à choix multiples (QCM) de 90 questions réparties en six épreuves permettant d'obtenir 600 points. Ce test permet de mesurer la performance du candidat sur trois dimensions : aptitudes verbales, aptitudes à la résolution de problèmes et aptitudes au raisonnement logique.

5. Méthodologie et pensée critique (12h)

Pour la L3

1. Economie et préparation aux oraux d'admission (24h)

Objectif de l'épreuve : vérifier la capacité du candidat à mettre en place une problématique, à connaître les concepts et reconnaître les théories sous-jacentes nécessaires à la conduite d'une analyse économique dans le contexte historique contemporain.

Nature de l'épreuve : QCM (45 minutes)

2. Droit (24h)

Programme : Introduction au droit, les personnes, les biens, droit des obligations, les principaux contrats, droit commercial, droit social, les licenciements, droit des sociétés.

Nature de l'épreuve : QCM (45 minutes)

3. Synthèse de dossier (18h)

Il s'agit d'une épreuve qui fait appel à la réflexion, à l'esprit d'analyse du candidat et surtout à sa capacité à distinguer l'essentiel de l'accessoire. Le candidat reçoit un dossier centré sur un problème donné, à caractère social, culturel, économique, comportant un certain nombre de documents sur le problème posé. Il s'agit d'en extraire les éléments essentiels à l'élaboration d'une synthèse.

4. Prise de parole : recrutement, média (10h)

Pour tout renseignement complémentaire : e.chancellor@icp.fr